



## FONTENAY-LE-COMTE

### APPEL À CANDIDATURE RÉSIDENCE D'ARTISTES Modalités 2009

La Ville de Fontenay-le-Comte, unique secteur sauvegardé du département de la Vendée, est riche d'un patrimoine issu du travail de nombreuses générations d'artistes. Elle a ainsi souhaité perpétuer cette tradition de création sans cesse renouvelée en axant sa convention « Ville d'art et d'histoire », signée en décembre 2001, sur des actions qui évoquent cette dualité entre le patrimoine et la création contemporaine.

Aussi, depuis 1999, le Service Culture de la Ville a mis l'accent sur cette thématique patrimoine et art contemporain par sa manifestation estivale « Parcours Contemporain » et par sa résidence d'artistes.

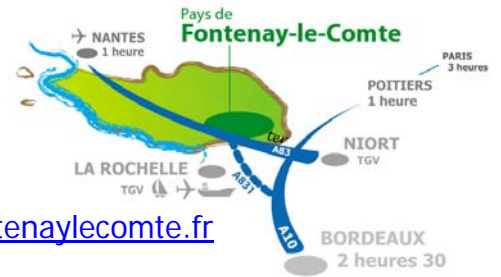
Dans le cadre du Parcours Contemporain, le patrimoine profite d'une mise en valeur originale, les artistes-plasticiers créant leurs œuvres en respectant le cadre historique qui les accueille. Œuvres in situ, elles s'inscrivent dans le tissu architectural particulièrement riche et divers de cette cité renaissance. Le dialogue s'instaure donc avec la création du passé, suscitant des échos, des émotions, initiant au jeu des influences. La création contemporaine sort du cadre muséographique traditionnel et privilégie des espaces aussi différents et caractéristiques qu'une cave, une orangerie, un parc ou encore un magasin.

Par sa présence patrimoniale indéniable et par la diversité des œuvres présentées, par ce duo subtil d'un passé prestigieux et d'un avenir créatif, le Parcours Contemporain est devenu une manifestation incontournable et unique dans la région des Pays de la Loire.

Parallèlement au Parcours Contemporain, un espace est particulièrement dédié à l'art contemporain : la Maison Jean Chevolleau. En effet, afin de conserver l'esprit du peintre fontenaisien décédé en 1996, la Ville souhaite faire de sa demeure un lieu de convivialité, favorisant l'échange, la rencontre et la création, soit une résidence d'artistes. Celle-ci met l'accent sur la jeune création – la Ville invite de jeunes plasticiens au démarrage de leur activité professionnelle – afin d'encourager une rencontre féconde entre le créateur et le public ou encore entre le créateur et les sites patrimoniaux. La résidence provoque alors une véritable dynamique culturelle et crée l'événement dans la ville par l'implication de publics différents.

Ainsi, trois jeunes artistes sont invités chaque année à résider et travailler pendant deux mois.

Pour l'année 2009, il est envisagé d'organiser la résidence d'artistes au printemps : mars / avril 2009.



**Ville :** **Fontenay-le-Comte**  
Vendée  
15 000 habitants  
site Internet : [www.ville-fontenaylecomte.fr](http://www.ville-fontenaylecomte.fr)

**Spécificité du lieu :** La Maison Jean Chevolleau :  
Demeure de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et début du XIX<sup>e</sup> siècle, située au cœur du centre ville, en bordure de rivière.  
Résidence d'artistes + pôle de la manifestation « Parcours Contemporain »

**Adresse :** Maison Jean Chevolleau  
4, rue des Halles  
85200 Fontenay-le-Comte

**Téléphone / Fax :** 02 28 13 01 05

**Adresse mail :** [maison.chevolleau@ville-fontenaylecomte.fr](mailto:maison.chevolleau@ville-fontenaylecomte.fr)

**Responsable :** Ville de Fontenay-le-Comte  
Stéphanie Barbon

### CONDITIONS GENERALES

**Durée :** **2 mois** (mars / avril) **en continu**

**Description du local de travail :** Chambres, garage, grenier, superbe jardin donnant sur la Vendée, ...

**Hébergement :** Maison Chevolleau, comprenant 5 chambres

**Conditions financières :** Bourse de 2 300 € / Convention avec l'artiste pour versement de la bourse.  
3 bourses offertes / 3 artistes invités ensemble

**Frais à charge de l'artiste :** Nourriture, matériel, transports, téléphone, ...

**Pluridisciplinarité :** **Arts Plastiques**

**Mode d'accès :**

- **Dans un 1<sup>er</sup> temps : sélection sur dossier**
- Présentation écrite et visuelle des travaux : photographies, vidéos, ... Dossier papier.
- Une lettre de motivation
- Un *Curriculum Vitae*  
(Prévoir une enveloppe affranchie pour le retour du dossier s'il n'est pas retenu)

- **Dans un 2<sup>nd</sup> temps : sélection sur entretien**

Sélection par la municipalité.

Les artistes pré-sélectionnés seront convoqués le même jour – seulement 3 artistes seront retenus.

**Période des candidatures :** **Dossier à envoyer** à la Maison Chevolleau **avant le 8 janvier 2009** (cachet de la Poste faisant foi).

Sélection sur dossier la semaine du 12 au 17 janvier 2009. (chaque candidat recevra une réponse par voix postale).

Entretien la semaine du 2 au 7 février 2009. (transports à la charge de l'artiste)

FINALITES

**Diffusion :**

Rencontres avec la population.

Journées « Portes Ouvertes ».

Dialogue avec la population, présentation de son travail aux visiteurs, aux scolaires, aux lycéens (sous forme de conférences).

Exposition de fin de résidence (avril - mai).